



8030.305I Référentiel de formation

A- Emplois visés :

Ce Master Européen s'adresse prioritairement à des étudiants ayant validé un diplôme de niveau II (bac +3) dans les domaines de la gestion d'entreprise.

Deux modules de spécialité sont proposés aux étudiants qui pourront ainsi se spécialiser au cours de la deuxième année de Master Européen :

- Spécialité "Finances internationales d'entreprises"
- Spécialité "Finances d'entreprise et orientations stratégiques"

En fonction de la spécialité choisie, le programme est destiné à ceux qui travaillent ou projettent de travailler dans :

- les établissements de crédits, les entreprises d'assurance
- la gestion d'investissements et l'analyse des valeurs
- les marchés financiers, le commerce et la gestion du risque
- la fonction financière d'organisation
- la finance d'entreprise, le capital risque, etc...
- la planification d'entreprise et la consultation
- la gestion stratégique dans le domaine financier
- la gestion des risques, la gestion des groupes
- les sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé
- la prévention et la gestion des difficultés d'entreprises



B- Liste des unités capitalisables, horaires indicatifs.

Sur 2 années :

		Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique	Semestre 1	Semestre 2
2ème année	Epreuves obligatoires	UE A UC A4/5	Les entreprises, la concurrence et l'Europe	80 à 120 h	*	
		UE B UC B4	Langue Vivante Européenne (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
		UE D UC D41.1	Analyses fondamentales de base	120 à 150 h	*	
		UC D41.2	Management et stratégies financières	120 à 150 h	*	
		UC D42	Mission	100 h + 400 à 800h	*	*
		UE B UC B5	Langue Vivante Européenne (Oral) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
		UE D UC D51	Ingénierie financière et management des risques	120 à 150 h	*	
		UC D52 a, b	Module de spécialité	120 à 150 h	*	
		UC D53	Thèse professionnelle	100 h + 400 à 800h		*
	Epreuves facultatives	UC A1	L'Europe, une histoire et une géographie	40 à 60 h		
UC A2		Les institutions et le droit communautaire	40 à 60 h			
UC A3		Les grands enjeux de l'Europe	40 à 60 h			
UC B4		Langue Vivante Européen 2 (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h			

UC D52a : Spécialité Finances internationales d'entreprises

UC D52b : Spécialité Finances d'entreprises et orientations stratégiques

Les référentiels de formation et référentiels d'examens des unités capitalisables A4/5 et B4 sont présentés respectivement dans les parties **8030.10** et **8030.20** du présent Guide Général des Examens. Les unités A1, A2 et A3 sont présentées dans la partie **6030.10** du Guide Général des Examens.

8030.101 UC A4/5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe



A - Référentiel de formation

80 à 120 h

Contenu	Capacités attendues
<p>Les entreprises, la concurrence et l'Europe.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'activité économique en fonction du droit européen des affaires : le concept d'entreprise, le concept de concurrence. 2. Le marché en cause défini par la législation communautaire (marché géographique, marché de produits). 3. Les positions sur le marché et les effets que les règles européennes de concurrence y attachent (la position dominante, la dépendance économique). 4. Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises : <ul style="list-style-type: none"> - le contrôle des opérations de concentration entre entreprises - la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises (prohibition de l'entente, prohibition de l'abus de position dominante). 5. La mise en œuvre de l'interdiction <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires - mise en œuvre de l'interdiction par les Etats membres. 6. Règles de concurrence applicables aux Etats membres de la Communauté européenne <ul style="list-style-type: none"> - l'encadrement des aides d'Etat - les entreprises publiques et le droit de la concurrence - les monopoles nationaux. 7. Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation. Qui fait les normes, comment, avec qui ? Comment s'y prendre pour être conforme ? (les organismes chargés de la normalisation européenne, les procédures de choix des normes communautaires, le rôle des instances bruxelloises, le rôle des instances nationales, telles que l'Afnor en France, les organismes de certifications et d'essais). 	<p>Etre capable d'expliquer les problèmes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes.</p> <p>Savoir démontrer l'importance de l'évolution des règles concernant les comportements des entreprises et les concentrations entre entreprises.</p> <p>Connaître le rôle des autorités chargées d'appliquer les règles de concurrence visant les entreprises.</p> <p>Connaître le processus d'après lequel est établie la conformité des produits aux normes européennes dans le Marché intérieur.</p>



A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	UCA4/5	16 crédits	Coeff. 4
--	--------	------------	----------

L'épreuve est réalisée sous forme d'une dissertation à partir de 3-4 documents d'appui, d'une longueur d'une page maximum pour chaque document.

La durée est de 4 heures.

Cette épreuve :

1. fait appel aux qualités rédactionnelles des candidats et leur capacité à se conformer à des règles méthodologiques : utilisation des documents annexes, gestion du temps, introduction, plan, nombre de parties, conclusion, vocabulaire etc. ;
2. permet de s'assurer de la maîtrise d'un certain nombre de bases : les principaux concepts de la Culture et de Citoyenneté européenne, la clarté de réflexion, la comparaison de données, la capacité d'analyse et d'interprétation.

En 2011, l'épreuve de Culture et Citoyenneté Européenne UC A4/A5 sera essentiellement tirée de l'ouvrage de référence "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" aux Editions FOUCHER, 3ème édition octobre 2009, complétée de la mise à jour éventuelle qui pourra intervenir si besoin est sur le site de la FEDE.

L'utilisation de l'ouvrage "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" est autorisée. L'ouvrage utilisé par l'étudiant devra être vierge de toute annotation.

8030.201 UC B4 - Langue Vivante Européenne

Ecrit - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur Indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe (CECR).	<p>Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe.</p> <p>Possède une étendue de langue suffisante pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des opinions sur les sujets les plus généraux en utilisant des formes grammaticales complexes pour le faire.</p> <p>Est capable d'utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses phrases en un texte clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans un texte un peu long.</p> <p>Manifeste un degré relativement élevé de maîtrise de la grammaire. Ne commet pas de fautes qui causent des malentendus.</p> <p>Est capable de décrire des descriptions claires et détaillées d'événements réels ou imaginaires en établissant la relation entre des idées clairement articulées, et en suivant les conventions en vigueur du genre en question.</p> <p>Peut faire des descriptions claires et détaillées sur un certain nombre de sujets relatifs à son centre d'intérêt.</p> <p>Peut décrire le compte rendu d'un film, d'un livre, d'une pièce.</p> <p>Est capable de rédiger un essai ou un rapport qui développe systématiquement une argumentation avec un éclairage approprié des points importants ainsi que des détails secondaires pertinents.</p> <p>Peut évaluer des idées ou des solutions différentes à un problème.</p> <p>Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation, justifier ou rejeter une opinion particulière et expliquer les avantages et les inconvénients de choix variés.</p> <p>Peut faire la synthèse d'arguments et d'informations empruntés à des sources diverses.</p>



B4 Langue Vivante Européenne ECRIT Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B4	12 crédits	Coeff. 2
---	-------	------------	----------

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais
- Langues Vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il subit les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

Les candidats inscrits en Master Européen peuvent également choisir, à titre d'épreuve facultative, une seconde Langue Vivante Européenne, parmi les langues proposées et dans les conditions présentées dans la partie 4020 du présent Guide Général des Examens FEDE.

Dans le cadre d'une Langue Vivante 2, seule l'épreuve B4 devra être passée par le candidat.

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

ECRIT (1h45) 12 crédits - coeff. 2

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

L'épreuve comprend 3 parties :

1. Questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste, : politique, économique, social, culturel etc... de 350 mots environ chacun.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat, avec pour chaque question 2 à 4 réponses proposées, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.



Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : - 1 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 60 points.

2. Compléter un texte de 500 mots environ.

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste : politique, économique, social, culturel, etc... de 500 mots environ comportant **30 « blancs » à compléter.**

Pour chaque « blanc » 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée.

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : - 1 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 90 points

3. Essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les supports remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR).

Barème : 70 points.

TOTAL : 60 + 90 + 70 = 220 points

8030.202 UC B5 - Langue Vivante Européenne

Oral - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe.	Peut comprendre une discussion spécialisée dans son domaine professionnel. Rend compte de ses opinions et est capable de les défendre au cours d'une discussion. Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier. Explications, argumentation appropriées. Commentaires. Emet des hypothèses. Capable de développer un point de vue sur un sujet en soutenant les avantages et les inconvénients. Utilise les techniques de la négociation. Peut commencer une conversation, prendre la parole au bon moment et terminer la conversation. Capable de comprendre, s'exprimer mais utilise en plus une technique de persuasion, qui montre la maîtrise non seulement de la langue mais la capacité à utiliser cette langue étrangère de la même manière que sa langue maternelle en faisant référence aux techniques de communication apprises en langue maternelle.

La Langue Vivante Européenne choisie par le candidat pour cette épreuve doit obligatoirement être celle choisie pour l'épreuve UC B4.



B5 Langue Vivante Européenne ORAL Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B5	12 crédits	Coeff. 2
--	-------	------------	----------

ORAL (45 minutes)

Le candidat présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne, à partir de la thèse professionnelle réalisée par le candidat présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre des techniques professionnelles, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D53.

Cette note de synthèse aura été préalablement transmise au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Le candidat présentera cette note de synthèse devant un jury composé d'un professeur en langue vivante et d'un professionnel utilisant la langue vivante choisie par le candidat.

Cette épreuve permet de valider les connaissances d'un vocabulaire technique faisant référence à la spécialité du master présenté.

Le candidat sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, la clarté de son exposé, ses capacités d'argumentation, ses capacités à comprendre et répondre aux questions axées dans le domaine professionnel, et posées par le jury, ses capacités à convaincre le jury de ses choix et conclusions présentés, le tout en langue vivante européenne.

Barème : 120 points.

Critères de notation et capacités évaluées :

Critères	Capacités évaluées	Nb de points
1	Degré d'aisance dans l'expression	20 pts
2	Capacité à présenter clairement et efficacement	20 pts
3	Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4	Correction grammaticale	20 pts
5	Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	20 pts
6	Capacité à suivre une discussion technique dans sa spécialité	20 pts
Total		120 pts

**UC D 41.1 Analyses fondamentales de base****I. Analyse économique**

Le candidat doit avoir une bonne compréhension des structures économiques et des économies actuelles tant au niveau national qu'international.

En particulier, il a une connaissance précise des principaux marchés coordonnant l'activité économique, l'interaction entre eux et leurs réactions suite aux changements dans les variables économiques mondiales ou aux interventions publiques.

1. Analyse micro-économique : l'économie de marché, son fonctionnement, ses imperfections

- Les acteurs économiques et leur comportement
 - *Comportement du consommateur et la fonction de demande*
 - *Comportement du producteur et la fonction d'offre*
- Marchés et formation des prix en théorie
- Marchés et formation des prix en pratique
 - *Imperfections du marché*
 - *Marchés contestables*
 - *Influence des biens collectifs*
 - *Externalités négatives et positives*

2. Analyse macroéconomique : les déterminants économiques, l'analyse conjoncturelle et la régulation économique

- La formation du revenu des ménages
- Les déterminants économiques : la consommation ; l'investissement et l'épargne
- La place respective des déterminants économiques dans la théorie économique : l'équilibre macroéconomique néoclassique et keynésien
- L'analyse conjoncturelle et la dynamique des marchés : analyse et indicateurs de la conjoncture
- Les politiques publiques et la régulation de l'économie
- Les niveaux de l'intervention publique (européen, national et local)

3. Analyse macro-économique : le financement de l'économie

- La monnaie et les modalités de financement de l'économie
 - *Monnaie, création monétaire et politiques monétaires nationales (modèle IS-LM, politique monétaire et inflation)*
 - *Théorie quantitative de la monnaie*
 - *L'Euro et la politique monétaire européenne*
 - *Les marchés financiers*

II. Analyse quantitative

Le candidat doit avoir les bases pour comprendre l'utilisation des données de l'information financière. Il doit être capable de maîtriser les domaines suivants :

- Notion de valeur et mécanismes fondamentaux en finance (valeur et information, information et incertitude)



- Valeur et temps sous l'angle financier
 - *Coût de l'argent, taux d'intérêt*
 - *Valeurs présentes et futures*
 - *Capitalisation, actualisation, taux de rendement actuariel*
- Valeur et risque sous l'angle mathématique
 - *Probabilités et rentabilités attendues*
 - *Rentabilité par rapport au risque*
- Eléments de statistiques
 - *Mesure de moyenne et de dispersion*
 - *Distribution de fréquence, de probabilité, lois usuelles*
 - *Prélèvements d'échantillons de distribution*
 - *Concept de degré de confiance*
 - *Enquêtes, différents tests statistiques*
 - *Corrélation et régression, régression multiple et analyse de régression*
 - *Analyse de séries temporelles et prévision*
 - *Modélisation statistique en finance*

III. Ethique des affaires

L'étudiant doit avoir de bonnes connaissances concernant la nature et l'évolution de l'éthique des affaires et de ses relations avec la morale, la déontologie et la loi. Il doit également connaître l'importance de la responsabilité morale dans les dimensions commerciale, sociale et financière de l'activité de l'entreprise.

- Nature et évolution de la notion d'éthique des affaires
 - *Ethique et morale*
 - *Ethique et déontologie*
 - *Ethique et loi*
- Ethique professionnelle
 - *Ethique et relations commerciales*
 - *Ethique et relations du travail*
- Ethique et relations commerciales et financières internationales

IV. Contrôle et audit internes

Le candidat doit connaître le rôle du contrôle interne dans une organisation, son apport aux processus de management en général et à celui de la gestion des risques en particulier.

- Etendue et principes du contrôle interne
- Contrôle interne et gestion des risques
- Contrôle interne et pilotage des processus de l'entreprise
- Audit et gouvernement d'entreprise

V. Analyse financière

Le candidat doit être capable d'appliquer et d'interpréter des techniques analytiques dans le processus décisionnel. Il doit savoir utiliser ces techniques pour la collecte de l'information utile et leur utilisation dans la résolution des problèmes financiers.

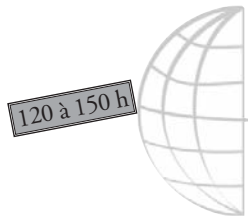
Il doit aussi :

- Savoir utiliser l'information comptable afin d'évaluer la condition, la performance, les perspectives et finalement la valeur d'une société,



- Savoir comment analyser le lien entre les décisions d'exploitation d'une société –comme la politique des prix, les pratiques de contrôle des stocks et les stratégies de financement – et sa performance financière,
- Savoir se concentrer sur l'examen des techniques principales de prévision financière et avoir une bonne vue d'ensemble de la planification et des prévisions budgétaires pratiquées en général par les grandes sociétés,
- Maîtriser :
 - *Les documents financiers de synthèse et leur structure*
 - *Les documents financiers : de l'analyse aux prévisions à long terme*
 - *L'impact des normes IAS/IFRS*
 - *L'évaluation de la performance économique et diagnostic financier*
 - *La prévision de la performance future*
 - *Gestion de la croissance*

UC D 41.2 Management et Stratégies financières à court et long terme



I. Stratégies financières à court et long terme

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des stratégies financières à court et long terme tant au niveau de la planification que des décisions financières ; il doit aussi connaître l'organisation bancaire, les principales activités ainsi que les risques qui y sont liés, la gestion obligataire, le marché monétaire et ses particularités.

- Planification et décisions financières à court terme
- Financement des besoins à court terme : crédits bancaires et marché monétaire
- Planification et décisions financières à long terme
- Gestion des projets d'investissement
- Emission d'actions et politiques d'endettement
- Outils d'évaluation des actifs financiers et modèles alternatifs : hedge-funds
- Dérivés et options

II. Organisation Bancaire et Administration

Le candidat doit connaître :

- l'organisation standard et la structure d'une banque,
- les principales opérations de banque et processus
- les acteurs bancaires et leurs principales activités (acteurs externes et internes, les services et produits),
- les principaux types de risques bancaires et contrôles.

III. Gestion de portefeuille

Le candidat doit comprendre les motivations des investisseurs, savoir mesurer le rendement et les risques associés à chaque type d'investissement. Il doit posséder une bonne maîtrise des concepts relatifs aux marchés financiers efficients, théorie de portefeuille de Markowitz et les différents modèles d'évaluation des actifs financiers.

- Théorie financière du portefeuille. Choix et anticipations
- Modèles et tests d'équilibre
- Marchés financiers et mesures des risques
- Arbitrage Rentabilité/Risque



Stage-mission en entreprise

Cette mission peut traiter des problèmes pratiques relatifs à un ou plusieurs points de programme.

Le stage-mission sera défini et suivi au sein de l'entreprise par un maître de stage et donnera lieu à la rédaction d'un mémoire qui comprendra le fil directeur de la demande stratégique, à savoir :

- une analyse de l'environnement du problème,
- un diagnostic,
- une préconisation des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.



I. Gestion obligataire

Le candidat doit avoir de bonnes connaissances en gestion obligataire en ce qui concerne la typologie, les caractéristiques et la performance des titres. Il doit notamment être en mesure d'apprécier l'importance des taux d'intérêt et connaître les principes des stratégies actives de gestion des portefeuilles obligataires.

- Principes fondamentaux des obligations et structure des marchés obligataires
- Principes de base d'évaluation des obligations et de calcul de performance
- Détermination des taux d'intérêt
- Volatilité, duration et convexité
- Titres convertibles et produits structurés
- Stratégies actives de portefeuilles obligataires

II. Evaluation et ingénierie financière

Le candidat doit maîtriser les principales techniques et les modèles d'évaluation de l'entreprise afin de choisir les méthodes les plus pertinentes en fonction des contextes des opérations envisagées. Il doit connaître également l'impact de la politique de distribution et de la restructuration des actifs et des passifs.

- Les différentes approches d'évaluation de l'entreprise
 - *Approche par les flux et méthodes comparatives*
 - *Approches patrimoniales et méthodes mixtes*
 - *Valeur du goodwill-badwill*
- La politique du dividende
- Opérations de désendettement et titrisation

III. Management des risques

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des outils d'identification et de gestion des risques liés à l'entreprise et à son environnement interne et externe en général. Il doit maîtriser également les instruments financiers de gestion des risques de change et de marché ainsi que leurs différentes stratégies de couverture.

- Identification des risques et décisions économiques
- Processus de gestion des risques de change et de marché
- Risques et assurance
- Stratégies de couverture des risques

En deuxième année de Master Européen de Management et Stratégie Financières, deux spécialités au choix sont proposées aux étudiants :

- UC D52a : Spécialité Finances Internationales d'Entreprises
- UC D52b : Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques



Une seule spécialité est à présenter par un étudiant pour la validation de son diplôme.

UC D 52a Spécialité Finances internationales d'entreprises

120 à 150 h

I. Gestion financière internationale

Le candidat doit avoir une très bonne connaissance de l'environnement macroéconomique international, des risques liés au change et à la gestion de portefeuille dans un environnement mondialisé.

- Le système financier international
 - *Le marché des changes et son évolution*
 - *Analyse des flux financiers internationaux et leur évolution*
- Le commerce international et les stratégies internationales des entreprises
 - *Fondements théoriques du commerce international*
 - *La Division Internationale du Travail (DIT) et son évolution actuelle*
 - *Mondialisation des marchés et constitution d'espaces économiques régionaux*
- Les produits dérivés du marché des changes
- Gestion des risques de change et instruments de couverture
- Financement et gestion d'investissement international
- Gestion de portefeuille et environnement international

II. Droit international bancaire et financier

Le candidat doit comprendre les principes légaux de base et lois qui règlent et affectent le commerce national et transnational d'affaires ainsi que les systèmes légaux des principales économies mondiales.

Il doit aussi avoir la compréhension théorique et pratique de base de certaines opérations de banque : le rapport légal entre une banque et son client, la diligence qu'une banque doit exercer en traitant ses clients, la prévention de blanchiment d'argent, les activités de prêts d'une banque ainsi que la sécurisation de prêts accordés, les lettres de crédits et les fonds d'investissement.

- Cadre juridique et institutionnel des opérations bancaires des principales économies mondiales
- Opérations internationales de crédit par caisse
- Opérations internationales de crédit par signature
- Opérations de gré à gré

III. Fiscalité internationale

Le candidat doit avoir une bonne compréhension des principes généraux de territorialité et des règles d'assiette en matière des principales impositions aussi bien en ce qui concerne les régimes de droit commun que les régimes dérogatoires. Il doit connaître également le cadre et l'évolution des moyens mis en œuvre pour la lutte contre l'évasion fiscale tant au niveau national qu'international.



- Règles de territorialité : TVA, impôt sur les sociétés et impôt sur le revenu
- Règles d'imposition du chiffre d'affaires, du bénéfice et du revenu
- Régimes dérogatoires du bénéfice mondial et du bénéfice consolidé
- Conventions internationales en vue d'éviter la double imposition
- Moyens de lutte contre l'évasion fiscale internationale

UC D 52b Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques

120 à 150 h

I. Stratégie et pilotage de la performance

Le candidat doit maîtriser les outils de contrôle de gestion tant au niveau opérationnel lié aux différentes approches traditionnelles et à base d'activité, qu'au niveau stratégique faisant de ces outils un système d'aide au pilotage de la performance globale de l'organisation et de ses choix stratégiques.

- Processus d'analyse valeur-coût
- Pilotage des processus, des projets et des produits
- Processus budgétaire et tableaux de bord

II. Stratégies juridiques et financières

Le candidat doit avoir de bonnes connaissances des cadres et outils juridiques en rapport avec les différentes orientations financières stratégiques de croissance et de concentration. Il doit également avoir de solides connaissances du fonctionnement des groupes sous le double aspect juridique et financier ainsi que des capacités en matière des difficultés des entreprises et de leur prévention.

- Stratégies de croissance, de concentration et de coopération
 - *Stratégies juridiques et opérations à effet de levier*
 - *Les fusions et acquisitions*
 - *Cadre juridique des groupements européens : Societas europae, GEIE*
 - *Autres formes de concentration contractuelle*
 - *Cadre général des offres publiques et mesures anti-OPA*
- Les groupes de sociétés
 - *Filiales et participations*
 - *Gestion des opérations intragroupe : Netting, cash-pooling*
 - *Cadre légal et réglementaire de la consolidation*
 - *Mesures d'intérêt et de contrôle, périmètre et méthodes de consolidation*
 - *Diagnostic des comptes consolidés*
- Prévention des difficultés d'entreprise
 - *Endettement, risque et coût des difficultés financières*
 - *Procédures d'alerte et de conciliation*
 - *Sauvegarde et redressement*

III. Stratégie fiscale d'entreprise et des groupes

Le candidat doit avoir les connaissances lui permettant d'évaluer les conséquences des différentes décisions de gestion et des choix stratégiques relatifs à la fois aux contraintes et aux opportunités fiscales.



- Options fiscales et décisions stratégiques
- Décisions de gestion, actes anormaux de gestion et abus de droit
- Dimension fiscale des fusions-acquisitions
- Optimisation fiscale des groupes
 - *Régime des sociétés mères et filiales*
 - *Régime de l'intégration fiscale*



BIBLIOGRAPHIE CONSEILLEE

UC D41.1 ANALYSE FONDAMENTALE DE BASE

- MISHIKIN-BORDES-HAUTECOEUR- Monnaie, Banque et marchés financiers – PEARSON Education. 2007
- BLANCHARD-COHEN – Macroéconomie – PEARSON Education. 2006
- GIARD – Statistique appliquée à la gestion – ECONOMICA. 2003
- PESQUEUX-BIEFNOT – L'éthique des affaires : management par les valeurs et responsabilité sociale – EDITIONS D'ORGANISATION. 2002
- DE LA BRUSLERIE... - Ethique, déontologie et gestion de l'entreprise – ECONOMICA.1992
- BERNARD-GAYRAUD-ROUSSEAU – contrôle interne – MAXIMA 2006
- COHEN – Analyse financière – ECONOMICA.2004
- EGLEM-MIKOL-PUJOL... - Mécanismes financiers de l'entreprise – MONTCHRETIEN.1991

UC D41.2 MANAGEMENT ET STRATEGIES FINANCIERES A COURT ET A LONG TERME

- BERK-DE MARZO – Finance d'entreprise – PEARSON education.2008
- AMELON – Gestion financière – MAXIMA 2008
- QUIRY-LE FUR – Finance d'entreprise Vernimmen – DALLOZ. Edition annuelle
- DE COUSSERGUES – La banque : structures, marchés, gestion – DALLOZ.1994
- LE BIHAN – Obligations et titres divers – EYROLLES.1991

UC D51 INGENIERIE FINANCIERE ET MANAGEMENT DES RISQUES

- BELLALAH-MONDBER – Gestion de portefeuille : analyse quantitative, de la rentabilité et des risques – PEARSON Education.2004
- CHOINEL – Introduction à l'ingénierie financière – Revue BANQUE. 1998
- BODIE-MERTON – Finance – PEARSON Education. 2001

UC D52a : FINANCES INTERNATIONALES D'ENTREPRISE

- EITMAN-STONEHILLMEFFETT... - Gestion et finances internationales – PEARSON Education. 2004
- GRUGMAN-OBSTFELD – Economie internationale – PEARSON Education. 2006
- MATTOU – Droit bancaire international – Revue BANQUE. 1996
- CASTAGNEDE – Précis de fiscalité internationale – PUF. 2002
- DOUVIER – Droit fiscal dans les relations internationales – PEDONE.1996

UC D52b : FINANCES D'ENTREPRISE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- GERVAIS – contrôle de gestion – ECONOMICA. 2000
- DEMEESTERE-LORINO-MOTTIS – Contrôle de gestion et pilotage de l'entreprise – DUNOD. 2009
- RAIMBOURG-BOIZARD – Ingénierie financière, fiscale et juridique – DALLOZ. 2006-2007
- COZIAN-VIANDIER-DEBOISSY – Droit des sociétés – LITEC. 1993



- MEMENTO PRATIQUE – Sociétés commerciales – Francis LEFEBVRE. Edition annuelle
- LEITE – La consolidation des comptes – Armand COLIN. 2005
- CHADEFAX-COZIAN – Précis de fiscalité des entreprises – LITEC. Edition annuelle
- SERLOOTEN – Droit fiscal des affaires – DALLOZ. Edition annuelle



Contenu

Cette thèse traitera des problèmes concernant la gestion d'actif. Pour ce faire le stagiaire se penchera sur l'analyse des environnements externe et interne et conceptualisera des modèles d'analyse financière, ou de gestion d'actif ainsi que leur exploitation et contrôle. Il doit être capable de faire une analyse top down ou bottom-up complète ou bien la gestion complète du portefeuille global d'un client particulier ou institutionnel.

Il doit aussi recommander des orientations, des réponses et des solutions aux problèmes traités.

Il doit utiliser, suivant l'option choisie, les outils et les techniques suivantes :

- de Gestion,
- de Marketing,
- d'Analyse technique et de gestion,
- de Stratégies de Communications.

Cette mission sera définie et suivie dans l'entreprise ou la banque par un maître de stage.

Elle donnera lieu à la rédaction d'une thèse professionnelle qui reprendra le fil directeur de la méthodologie suivante :

- analyse de contextes,
- diagnostic,
- préconisations des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.

L'utilisation des outils stratégiques dans l'analyse financière ou la gestion d'actif est encouragée et sera appréciée.

Analyse des comptes divers, ratios et analyse.

Analyse des choix stratégiques et opérationnels.

Analyse de la forme de gestion et organisation.

Analyse de l'adéquation entre les prévisions et la réalité.

Techniques actuelles d'évaluation.

Gestion stratégique.

Gestion tactique.

Analyse du patrimoine global du client.

Analyse des besoins en liquidité de court et long terme.

Mise en place et suivi du portefeuille.

Analyse des performances.

Conseils.

Approche marketing.

8030.3052 Référentiel d'examen du Master Européen de Management et Stratégies Financières

Sur 2 années



Epreuves obligatoires

Master Européen de Management et Stratégies Financières				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie		
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée	
1 ^{ère} année	A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	A4/5*	16	4	Dissertation	4h	Dissertation	4h
	B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B4	12	2	Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
	D41.1 Analyses fondamentales...	D41.1	12	5	Exercices	3h	Exercices	3h
	D41.2 Management et stratégies financières	D41.2	12	5	Etude de cas	3h	Etude de cas	3h
	D42 Mémoire d'entreprise	D42	8	4	Grand oral	1h	Grand oral	1h
	Total		60	20				
2 ^{ème} année	B5 Langue Vivante Européenne - Oral Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B5	12	2	Oral	45 min	Oral	45 min
	D51 Ingénierie financières...	D51	16	6	Ecrit	2h	Ecrit	2h
	D52a ou D52b Module de spécialité	D52 a ou b	16	6	Etude de cas	4h	Etude de cas	4h
	D53 Soutenance : Thèse professionnelle	D53	16	6	Oral	1h	Oral	1h
	Total		60	20				

* L'unité capitalisable A4/5 est à passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Master Européen suite à des dispenses d'épreuves.

Epreuves facultatives



Master Européen de Management et Stratégies Financières				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit LV2	B4	6		Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
A1 L'Europe, une histoire et une géographie	A1	6		QCM	20 min	QCM	20 min
A2 Les institutions et le droit communautaire	A2	6		QCM	20 min	QCM	20 min
A3 Les grands enjeux de l'Europe	A3	6		Etude et discussion	3h	Etude et discussion	3h

Pour les matières optionnelles, les points au dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.



D41.1 Analyses fondamentales de base	UC D41.1	12 crédits	Coeff. 5
--------------------------------------	----------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Analyses fondamentales de base", sur la base d'exercices pratiques.

L'examen dure 3 heures.

C'est un contrôle de connaissances générales incluant :

- Analyse Économique.
- Analyse Quantitative.
- Ethique des affaires.
- Contrôle et audit internes
- Analyse financière

D41.2 Management et stratégies financières à court et long termes	UC D41.2	12 crédits	Coeff. 5
---	----------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Management et stratégies financières à court et moyen terme", sur la base d'une étude de cas.

L'examen dure 3 heures.

C'est un contrôle de connaissances générales incluant :

- Stratégies financières à court et long termes
- Organisation bancaire et administration
- Gestion de portefeuille

D42 Mission d'entreprise	UC D42	8 crédits	Coeff. 4
--------------------------	--------	-----------	----------

L'unité capitalisable D42 « Mission d'entreprise » est validée par le contrôle des savoir et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'une mission réalisée au cours d'un stage.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat soutient un mémoire présentant la mission qu'il a réalisée au cours du stage d'une durée comprise entre 6 et 12 semaines.



Il sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, sur la capacité opérationnelle, sur l'apport « en nouveauté », de sa mission à la vie de l'entreprise.

Le mémoire (de 40 à 50 pages hors annexes) est transmis au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Déroulement de l'épreuve

Exposé théorique : de 30 à 40 minutes

Le candidat soutient un mémoire présentant la mission qu'il a réalisée au cours de son stage.

Discussion avec le jury : de 20 à 30 minutes

Le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera des questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50 % de la note)

Forme du rapport :

- **Présentation** : reliure, couverture, table des matières, pagination, plusieurs chapitres, qualité de l'impression
- **Rédaction** : style, syntaxe, ponctuation, orthographe

Fond du rapport :

- **Qualité des documents produits en annexe** : structuration, intérêt, justification, utilisation
- **Qualité des développements** : argumentation, choix des méthodes et des outils employés, rigueur du raisonnement
- **Niveau des connaissances dans la spécialité**
- **Observation et compréhension du milieu professionnel** : description rapide de l'entreprise, analyse de ses activités, particularités du secteur, augmentation claire de la mission effectuée, intérêt et aboutissement de la mission

Concernant la soutenance (50 % de la note)

Qualité de l'exposé préalable :

- Construction d'un exposé cohérent et complet
- Expression claire, précise, concise...
- Gestion du temps d'exposé

Maîtrise du dossier :

- Connaissance des problèmes traités
- Connaissance et justification des méthodes et outils employés

Dialogue :

- Ecoute et compréhension
- Argumentation et faculté de convaincre
- Rôle actif dans le déroulement du dialogue : recours à bon escient au dossier, aux annexes et à d'autres supports

- Qualités générales du candidat : aptitude au travail en équipe et dynamisme, comportement professionnel, esprit d'analyse, maîtrise des sujets, présentation générale devant le jury



D51 Ingénierie financière et management des risques	UC D51	16 crédits	Coeff. 6
---	--------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Ingénierie financière et management des risques", sur la base d'un écrit et/ou d'exercices.

L'examen dure 2 heures.

C'est un contrôle spécifique sur l'ingénierie financière et la gestion des risques :

- Gestion obligataire
- Evaluation et ingénierie financière
- Gestion de portefeuille

D52 Module de spécialité	UC D52	16 crédits	Coeff. 6
--------------------------	--------	------------	----------

UC D52a : Spécialité Finances internationales d'entreprises

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Finances internationales d'entreprises", sur la base d'une étude de cas.

L'examen dure 4 heures.

C'est un contrôle des aspects technique de la gestion et de l'analyse de finances internationales d'entreprises tel que :

- Gestion financière internationale
- Droit international bancaire et financier
- Fiscalité internationale

UC D52b : Spécialité Finances d'entreprises et orientations stratégiques

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Finances d'entreprises et orientations stratégiques", sur la base d'une étude de cas.

L'examen dure 4 heures.

C'est un contrôle des aspects techniques, juridiques et des orientations stratégiques de la gestion de finances d'entreprises tel que :

- Stratégie et pilotage de la performance
- Stratégies juridiques et financières
- Stratégie fiscale d'entreprise et des groupes



D53 Soutenance : Thèse professionnelle	UC D53	16 crédits	Coeff. 6
--	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D53« Soutenance : Thèse professionnelle » est validée par le contrôle des savoir et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'un projet de développement réalisée au cours d'un stage professionnel d'au moins 3 mois.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat sera jugé pour 50% de la note à l'écrit par le professeur qui aura évalué son travail 3 semaines avant la soutenance. Cette évaluation portera sur la capacité du candidat à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique.

La thèse proposée par le candidat devra comporter de 50 à 70 pages hors annexes.

Il sera jugé pour les 50% restant, à l'Oral, au travers de 30 à 40 minutes de présentation de son travail et le reste du temps sera du questionnement.

Tout support de présentation actuel (PowerPoint...) sera apprécié.

Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50 % de la note)

- Présentation et forme du projet professionnel
- Approche méthodologique de la démarche globale
- Qualité de la veille informationnelle, évaluation du degré de pertinence des sources d'information
- Conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...)
- Fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée
- Cohérence de la planification des moyens opérationnels

Concernant le document écrit (50 % de la note)

Savoir faire

- Justification de la démarche globale d'analyse
- Restitution des outils d'analyse (tableaux de bord, matrices...)
- Pertinence de l'analyse, des objectifs, des axes préconisés
- Argumentation et démonstration à l'aide des supports
- Pertinence des outils de contrôle (évaluation entre les résultats et les objectifs)



Savoir être

- Présentation du candidat
- Contrôle de soi et pouvoir de conviction
- Clarté et logique des explications et des réponses
- Capacité d'extrapolation et de projection
- Dynamisme de la soutenance

